

- **La France s'associe pleinement aux déclarations de la présidence slovène de l'Union européenne. La France souhaite en particulier souligner l'importance de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau -communément appelée GIRE- et la nécessité d'accélérer sa mise en œuvre sur le terrain.**
- **En effet, la France a une longue tradition concernant la GIRE et s'est appliquée depuis près de 50 ans à mettre en œuvre les principes d'intégration, de financement et de participation active des parties prenantes –usagers, autorités locales, administration, professionnels de l'eau- à l'échelle des bassins versants.**
- **Nos outils et mécanismes sont nombreux ; ils concernent notamment :**
- **Les agences de l'eau créées dans les années 60, puissant instrument financier permettant la mise en œuvre du principe 'Pollueur- payeur' et le principe de solidarité à l'échelle des bassins versants entre l'amont et l'aval ;**
- **Les Schémas de Gestion des Eaux, développés 30 ans après, ayant vocation à mettre en œuvre concrètement les principes d'intégration à l'échelle locale ;**

- **ou encore le Partenariat Français de l'Eau, mis en place tout récemment, fédérant l'Etat, les collectivités locales, les entreprises et les ONG, afin de porter des messages communs sur les actions de la France sur la scène internationale.**
- **J'ajouterais enfin que la dynamique de l'Union européenne, grâce à la directive cadre sur l'Eau, nous a permis d'adapter et d'approfondir ces mécanismes tout en permettant une harmonisation dans sa mise en œuvre, notamment pour les bassins que nous partageons avec nos voisins.**
- **La France est par conséquent très favorable au partage d'expérience dans ce domaine et à ce titre soutient de nombreuses actions avec des pays partenaires.**